

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-320/SG/FIN portant admission à la retraite d'un ancien membres du Conseil de Gouvernement de l'Assemblée Territoriale (M. Mohamed Djama Aralé).

n° 74-320/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
20 février 1974

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro
10 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Djama Aralé, ancien membre du Conseil de Gouvernement de l'Assemblée Territoriale ayant exercé un mandat électif d'une durée totale de 5 ans, est admis à faire valoir ses droits à Une pension proportionnelle pour compter du 1° janvier 1974.